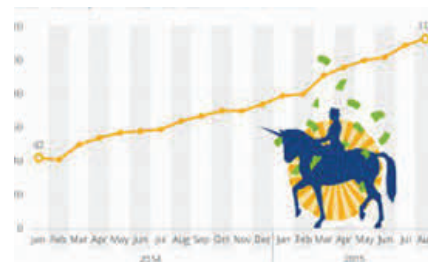


Contrepoint au CDscope de janvier 2016

OPEN DATA

Vers la marchandisation des données personnelles de santé ?



Le 27 novembre dernier se tenait au 15 quai Anatole France le séminaire sur la « Transition Numérique ».

A la lecture du CDSCOPE de janvier 2016 dédié à cette manifestation, le constat est sans appel : après l'ère industrielle, se profile celle de la financiarisation de l'économie via le numérique et l'ouverture des bases de données publiques, comme celles de la sécurité sociale, aux nouveaux marchands du temple. Cette financiarisation s'opère, dans la novlangue numérique, derrière le terme d'OPEN DATA.

Certes le « *tous ensemble pour le numérique* » peut s'entendre car nous ne craignons pas le progrès. Pour autant, cette transition doit-elle s'effectuer, au nom l'avidité mercantile, sans aucun respect de l'humain ? Pour le SNUP, certes NON.



Le numérique vu de la Silicon Valley, c'est sur ce thème que débute le séminaire avec l'intervention du patron « *d'orange Labs* ».

A l'aide de transparents entièrement rédigés en anglais (la novlangue numérique), ce dernier évoque les « *licornes* », cet animal mythique symbole de pureté mais qui, chez les Siliconeurs de la vallée, représente « *des start-up du numérique valorisées à plus de 1 milliards d'euros* ». On comprend que c'est un peu cher, et que ces licornes-là font aussi des bulles...financières.

Puis vient le stratège numérique de l'Etat, ayant rang de « *directeur interministériel du numérique et administrateur général des données, pilote de la stratégie numérique de l'état et de sa politique d'Open data* » ... ouf c'est fini ! Notez que tout comme pour les médecins de Molière le TITRE EST IMPORTANT.

Il vante avec enthousiasme la politique en cours actuellement au sommet de l'Etat qui consiste à ouvrir les bases de données publiques (open data en langage novlangue numérique) et étale avec verve sa conviction : « *... Nous sommes le premier pays à avoir pris au sérieux la promesse de l'open data pour mieux travailler avec les citoyens, pour créer de la transparence, de la concertation...* ». On eut aimé en savoir plus sur cette « *transparence* » et cette « *concertation* ». Mais rien.

Le citoyen lambda ne souhaite, peut être pas, trop de « *transparence* » vis-à-vis de son banquier ou de son assureur (et autres mutuelles) relativement à ses données de santé stockées dans les fichiers de la sécurité sociale, surtout s'il souffre d'une pathologie grave qui

s'est révélée récemment et non connue du banquier et de l'assureur ?

La ministre de la santé confiait dans une interview au *Journal du Net* : « *des acteurs privés pourront demain accéder aux données de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés, ce qui n'est pas le cas actuellement* ». Rappelons qu'une majorité de députés a voté le 18 septembre 2015 dernier l'article

La ministre de la santé : « des acteurs privés pourront demain accéder aux données de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés, ce qui n'est pas le cas actuellement ».

relatif à la mise en Open data des données de santé. Ce qui n'est pas pour nous rassurer.

Et le stratège numérique d'ajouter : « *... Pour la première fois au monde une loi a été authentiquement préparée débattue et améliorée par un dialogue avec la société civile...* ». En fait elle a été débattue avec certaines associations et entreprises intéressées par l'Open data, ce qui est loin, très loin, de constituer la société civile.

Le citoyen de base regarde, de plus en plus souvent, passer les textes de loi influencés par les citoyens experts et autres citoyens lobbyistes en tout genre, qui s'arrogent abusivement le droit de parler au nom de la société civile.

Suite au verso

Lors des cérémonies du bicentenaire le Président Hollande a souhaité que la Caisse change de nom :

Caisse des Dépôts et du Développement Durable : soit CDDD ou C3D : retour vers le futur ?

Caisse du Développement Durable : CDD : pas sérieux pour le financement long terme !

À suivre...

Suite de la page 1

Où est l'intérêt général ici ?

Ouvrir les bases de données publiques afin que les entrepreneurs du numérique s'en emparent, cela s'appelle une marchandisation des données. Le volontarisme technologique ne peut être une justification à l'abandon de la protection des citoyens.

Enfin, le dernier thème du séminaire portait sur « **la valorisation des données numériques** ». Explicite quant aux fondements de « l'action » des intervenants privés de l'économie numérique, ne se sont pas cachés derrière leur petit doigt : *les bases de données publiques, représentent « une réelle manne financière » pour ces marchands du temple du numérique.*

« *Nous avons la meilleure base de santé du monde avec la sécurité sociale et personne n'a le droit d'aller la voir.*

les bases de données publiques, représentent « une réelle manne financière » pour ces marchands du temple du numérique

Jusqu'ici c'est un peu un coffre-fort fermé et finalement c'est Google qui va nous apporter demain la meilleure base de données(...)

Si nous sommes dans cette peur de créer des données alors que, de toute façon, nous donnons déjà tout à Google, à Facebook et à Apple, alors nous sommes juste des imbéciles. Il faut que l'on accepte de les créer, de les partager... »

Il fallait bien un séminaire sur le numérique au sein de l'établissement public CDC pour en arriver à cette conclusion : Ensemble, pour ouvrir les bases de données publiques, **mais pas trop, pour ce qui concerne le partage des bénéfices.**



12 janvier 2016 : magnifique journée culturelle pour le bicentenaire de la CDC. Manque juste l'annonce d'une gratification exceptionnelle.

Voilà qui est clair. Face aux trois sociétés américaines précitées, il en va de l'intérêt général des sociétés française du secteur numérique, que la sécurité sociale ouvre son coffre-fort de données de santé et partage ce trésor avec lesdites sociétés privées françaises.

Peu importe, qu'au final, le secret médical soit bafoué car rendu monnayable au plus offrant, peu importe la logique du système de protection sociale, ce qui prime par-dessus tout c'est de contrer Google, Facebook et consorts. Tout est dit !

Il est vrai que ces leaders américains du numérique s'y entendent en matière de partage, en s'immatriculant au Luxembourg afin d'éviter de partager leurs bénéfices avec les états des territoires ou ces bénéfices se constituent.

Et l'intervenant de conclure « ... *bien sûr, il y a un risque, donc un certain nombre de précautions à prendre. Mais il y a d'abord une opportunité. Ne refusons pas de marcher parce que nous voyons un risque* ».

On voit bien dans ce propos, et celui des autres intervenants, que **le principe de précaution** doit s'éclipser pour le profit (au plein sens du terme) des entrepreneurs privés du secteur.

Peu importe les risques et les conflits d'intérêts évidents en cette affaire, fonçons, « *n'intellectualisons pas le débat, mais adoptons une attitude pragmatique à l'anglo-saxonne* » comme le déclare un intervenant, faisons du BIZENESS avant toute chose et toute autre considération.